

Lourdes, le 26 mars 2021

ASSEMBLEE PLENIERE

ASSEMBLEE PLENIERE DES EVEQUES DE FRANCE 23-26 MARS 2021 - COMMUNIQUE FINAL

L'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France s'est achevée ce vendredi 26 mars.

Dans le cadre des conditions sanitaires actuelles, cette Assemblée plénière s'est tenue sur un mode mixte, réunissant à Lourdes 12 archevêques métropolitains ainsi que les vice-présidents de la Conférence des évêques de France, l'évêque de Tarbes-Lourdes et l'administrateur apostolique du sanctuaire. Les autres participants étaient en visio conférence. Au total, 103 évêques de France et administrateurs diocésains se sont ainsi réunis.

Ecologie intégrale

Avec leurs invités diocésains les évêques de France ont vécu une troisième séquence (depuis novembre 2019) consacrée à l'écologie intégrale. Elle portait sur le thème «*Produire et créer : quelle empreinte?*». Ce fut l'occasion d'entendre des conférences de [M. Paul Colrat](#) ; [M. Bertrand Badré](#) ainsi que [les témoignages](#) de Mme Jeanne Zeller, responsable RSE au sein de grands groupes agro-alimentaires ; M. Etienne Hirschauer, Directeur général d'Ecodair; Mme Delphine Chouvet, fondatrice de l'association "Les Valoristes Bourguignons" et M. Bertrand Foucher, Directeur de Emerjean à Villeurbanne.

Les participants ont alterné des temps en séances plénière et des travaux en groupes.

La Ratio

Après la promulgation de la *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis* par la Congrégation pour le clergé en décembre 2016 qui est un nouveau document pour la formation des futurs prêtres, les Conférences épiscopales ont été invitées, à leur tour, à en travailler une déclinaison applicable aux séminaires et lieux de formation des futurs prêtres de leur pays. Pour la France, la Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale (CEMOLEME), instance de la CEF, a été en charge de cette Ratio nationalis.

La Ratio nationalis intégrant les derniers changements a été votée par les évêques. Le texte sera prochainement disponible.

La réforme des structures de la CEF

Les évêques ont pris la mesure des besoins de transformations et d'évolutions de la CEF. C'est un chantier à travailler dans les prochains mois.

Les finances de l'Eglise

Les évêques ont examiné la situation financière des diocèses marquée par le choc subi en 2020 notamment à cause des paroisses privées de ressources en raison des interdictions puis restrictions imposées aux cultes. Ils ont été impressionnés par le soutien exprimé par les fidèles dont les dons au Denier ont progressé sensiblement même si ceci n'a permis de combler qu'une partie limitée du déficit enregistré. L'examen des perspectives 2020-2025 leur a permis d'identifier les situations



problématiques et de réfléchir aux initiatives à prendre : relance pastorale des appels aux dons, réduction des charges, notamment immobilières (50% des dons) ; mutualisations au niveau national ou paroissial. Ils ont enfin souligné l'importance des économistes diocésains et du travail de conseil et de contrôle exercé par de très nombreux bénévoles qualifiés dans les diocèses et les paroisses pour que les finances de l'Eglise soient gérées de manière rigoureuses et transparentes.

La lutte contre la pédophilie

Cette Assemblée plénière, a vu la conclusion des travaux lancés en novembre 2018 sur quatre dimensions de la lutte contre la pédophilie : volet mémoriel, accompagnement des auteurs, prévention et dimension financière. Étroitement liées les unes aux autres, ces dimensions ont été travaillées par quatre groupes réunissant des évêques et des experts et ayant partagé leur démarche avec des personnes victimes. Les évêques de France ont voté 11 résolutions couvrant les champs de la responsabilité, la dimension mémorielle, la dimension financière, la prévention, l'accompagnement des auteurs mais aussi les moyens structurels de prise en charge et de suivi de leurs décisions.

Ils ont aussi décidé collégalement d'adresser une *Lettre des évêques de France aux catholiques sur la lutte contre la pédophilie* dans le but d'expliquer leurs mesures et d'engager tout le Peuple de Dieu dans cette démarche de reconnaissance, de vigilance et de soutien aux personnes victimes.

Élections

Ils ont élu Mgr François Touvet, évêque de Châlons, Président du Conseil pour la communication comme successeur de Mgr Norbert Turini, évêque de Perpignan arrivé en fin de second mandat.

Ils ont réélu Mgr Bruno Feillet, évêque auxiliaire de Reims, pour un second mandat comme président du Conseil famille et société ainsi que Mgr Antoine Hérouard, évêque auxiliaire de Lille comme représentant des évêques de France au sein de la Commission des évêchés de la communauté européenne (COMECE) pour un second mandat.

Nomination

La Présidence de la CEF a nommé Mgr Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, Président de la Cellule dérives sectaires comme successeur de Mgr Alain Planet, évêque de Carcassonne qui en avait la charge depuis 6 ans.

Procès de canonisation

Ils ont approuvé à l'ouverture de la cause, en vue d'une éventuelle béatification, du RP. Marie-Etienne Vayssière.

Autres décisions

Ils ont approuvé l'ouverture des démarches auprès de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements en vue de conférer le titre de basilique mineure à l'église Saint-Michel-les-Lions (diocèse de Limoges).

Ils ont approuvé l'engagement des démarches auprès de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements en vue de conférer le titre de basilique mineure à l'église Saint-Pierre (Douai).



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07

Discours de clôture

Cette Assemblée plénière s'est achevée vendredi 26 mars par [le discours de clôture](#) prononcé par Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims et Président de la CEF.



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS
TÉL. 06 26 12 65 07